



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion des PME et développement durable

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion des PME et développement durable. 2015, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02038989

HAL Id: hceres-02038989

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038989>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion des PME et développement durable

- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Gestion

Établissement déposant : Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence professionnelle mention *Management des organisations* spécialité *Gestion des PME et développement durable* est de former des collaborateurs polyvalents capables de participer à la réflexion et au traitement de l'ensemble des problématiques qualité des PME. La formation permet de maîtriser les protocoles garantissant le respect des normes en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, notamment la prévention et la sécurité du personnel. La licence professionnelle a pour objectif de former au métier d'animateur QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement).

La formation est assurée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Toulouse et le Centre de Formation Consulaire de Montauban.

Avis du comité d'experts

Les enseignements proposés par la licence professionnelle sont fortement spécialisés et répondent aux attentes du métier ciblé (environnement, développement durable, gestion des risques, hygiène, sécurité, qualité, gestion des compétences). Quelques enseignements plus généraux comme le droit, la gestion financière, la communication ou l'anglais existent mais de façon moins prédominante puisqu'ils représentent un volume total de 130 heures.

La licence professionnelle est rattachée au département Management de l'IAE et le pilotage est assuré par deux enseignants (dont l'un est maître de conférences associé à mi-temps à l'IAE et l'autre est maître de conférences mais n'intervient pas dans la Licence professionnelle. Il n'est pas précisé à quel département ce dernier est rattaché). L'absence de pilotage par un enseignant-chercheur à temps plein intervenant dans la formation est dommageable. Le suivi administratif se fait au sein du centre de formation de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Montauban.

Les modalités d'organisation et de suivi sont clairement définies et facilitent la progression dans les compétences, grâce à un dispositif individualisé en quatre phases particulièrement intéressantes : immersion, compréhension des enjeux du développement durable, méthodologie et autonomie.

La licence professionnelle dispose d'un bon ancrage dans le tissu économique de la région. Les organisations partenaires sont de tailles et de secteurs d'activités variés. La dimension professionnalisante est forte. La licence est exclusivement proposée en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) et il existe de nombreux professionnels qui interviennent dans la formation.

On note toutefois un taux de poursuite d'études (54 %) anormalement élevé pour une licence professionnelle alors même que les diplômés souhaitant s'insérer à l'issue de la formation réussissent à trouver un contrat à durée indéterminée très rapidement.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Il y a peu d'adossment à la recherche, ce qui n'est pas un problème compte tenu de l'orientation professionnelle de la licence professionnelle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est au cœur de la formation.</p> <p>Elle se déroule exclusivement en alternance et s'appuie à la fois sur des contrats de professionnalisation et sur des contrats d'apprentissage. Une grande partie des enseignements est assurée par des praticiens pour assurer une adéquation entre formation et métiers ciblés (65 % du volume des enseignements). Le reste des enseignements est assuré par deux maîtres de conférences, un enseignant du secondaire et un enseignant vacataire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La période en entreprise est importante (les étudiants y sont près de trois semaines par mois d'octobre à juillet). Cette durée est contradictoire avec les 16 semaines de stage évoquées dans le dossier. Le terme de « stage » devrait, dans le dossier, être remplacé par celui de « période en entreprise ».</p> <p>L'accompagnement des étudiants est fort puisqu'ils sont suivis par les enseignants afin de valider leurs thématiques de mémoire en présence du tuteur dans l'entreprise. Des heures d'enseignement sont dédiées au soutien des étudiants (évolution de leurs travaux, validation des objectifs et cohérence avec les exigences académiques).</p> <p>Le projet tutoré permet de travailler de façon complémentaire sur des problématiques de développement durable qui ne sont pas explicitement abordées en stage dans l'entreprise. Toutefois, celui-ci est conduit individuellement, ce qui n'est pas conforme à la philosophie des projets tutorés. Le temps consacré à la restitution (dix minutes d'exposé et cinq minutes de questions) paraît court également au regard du travail fourni.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il n'y a pas d'ouverture particulière à l'international. A ce propos, le dossier précise « sans objet pour cette formation ».</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>D'une façon générale, l'essentiel des candidatures retenues émane d'un parcours professionnalisant : BTS (à 59 % en moyenne) et DUT (15 % en moyenne). Une plus faible proportion d'étudiants est issue de deuxième année de licence - L2 (9 % en moyenne).</p> <p>Le recrutement a lieu à partir d'un test à l'entrée (raisonnement, culture générale, anglais et test de personnalité) et d'un entretien de motivation.</p> <p>Concernant les dispositifs d'aide, les candidats sont accompagnés dans leur recherche d'entreprise d'accueil (amélioration du CV et mise en relation avec des entreprises). Il y a un suivi de l'équipe pédagogique pour effectuer régulièrement un bilan des acquis et analyser les problèmes potentiels. Mais il n'y a pas d'informations précises sur les modalités.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation se déroule intégralement en présentiel et en alternance au Centre de Formation Consulaire (rythme : 1 semaine de cours/ 3 semaines en entreprise, d'octobre à juillet).</p> <p>Tous les cours sont magistraux à l'exception du module Management financier qui a une partie de son enseignement en travaux dirigés (le dossier mentionne « 70h de CM/TD ». Il est donc difficile de connaître la part exacte des heures de travaux dirigés dans ce module. L'importance des cours magistraux est surprenante pour une formation professionnalisante.</p> <p>La répartition des ECTS fait ressortir une unité d'enseignement - UE2 Marketing (10 ECTS) prépondérante par rapport aux autres UE, dont l'intitulé ne reflète pas nécessairement les fondamentaux de</p>

	<p>la licence.</p> <p>Il y a peu de place pour le numérique en dehors des outils mis à disposition des étudiants : postes informatiques en réseau, bornes Wifi.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fait en contrôle continu sur une base annuelle d'acquisition des ECTS et selon la double condition propre à l'obtention d'une licence professionnelle : moyenne générale sur l'ensemble des UE supérieure ou égale à 10 sur 20, et moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué des UE professionnelles (UE8 projet tutoré et UE9 stage)</p> <p>Il existe toutefois un grand nombre d'UE (9) et certaines d'entre elles n'ont qu'un seul enseignement constitutif, ce qui rend plus difficile la compensation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'acquisition des compétences est suivie grâce au contrôle continu et au contrôle terminal.</p> <p>Il existe par ailleurs quatre évaluations qui permettent de suivre les compétences selon différentes phases d'avancement dans la formation : phase d'immersion, phase de compréhension des enjeux du développement durable, phase de méthodologie et phase d'autonomie.</p> <p>Possibilité enfin pour les étudiants de construire leur portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) grâce au Service Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SUIOIP). Accessible sur l'espace numérique de travail, le PEC est un outil qui permet à l'étudiant de faire un bilan de ses expériences et de ses compétences acquises tout au long de son cursus.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les modalités de suivi des diplômés s'inscrivent dans les procédures mises en place au sein de l'IAE et de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP) définies dans le champ <i>Gestion</i> : réseau des diplômés, pôle emploi carrière au sein de l'IAE, enquête annuelle (Enquête sur les diplômés 2011 - enquête type des dossiers du champ <i>Gestion</i>). Le centre de formation consulaire complète cette information par un annuaire des diplômés.</p> <p>Les enquêtes permettent de montrer le taux d'insertion, les métiers cibles, le rayonnement géographique et la durée moyenne pour l'obtention du premier emploi.</p> <p>80 % des diplômés qui souhaitent travailler mettent moins de 3 mois pour trouver un emploi. Les postes occupés correspondent aux métiers cibles de la licence et sont pourvus principalement dans la région Midi-Pyrénées pour les secteurs des services et de l'aéronautique.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un questionnaire d'évaluation des enseignements est distribué aux étudiants en fin d'année afin de recueillir les informations qui permettront au conseil de perfectionnement d'améliorer la qualité de la pédagogie.</p> <p>Le conseil de perfectionnement se réunit trois fois par an afin d'établir un bilan et de formuler des propositions d'évolution. Il réunit la représentante du Centre de Formation Consulaire, les deux co-responsables de la licence et les membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Toutefois, les représentants d'entreprise ne participent pas au conseil de perfectionnement.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Le contenu de la formation est en accord avec les objectifs.
- La formation est proposée en alternance.
- Il existe un vaste dispositif individualisé de suivi et d'évaluation des étudiants. Le suivi des compétences des étudiants en quatre phases d'évaluation est particulièrement intéressant : immersion, compréhension des enjeux du développement durable, méthodologie et autonomie.
- Il y a de nombreux partenariats avec le secteur professionnel.
- Concernant les diplômés qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études, l'insertion professionnelle à trois mois est très satisfaisante (80 %).

Points faibles :

- Les intitulés de certaines UE ne mentionnent pas assez clairement les éléments clés comme le pilotage ou la gestion des risques industriels affichés dans les ambitions de la licence professionnelle.
- La formation est pilotée par deux enseignants mais l'un deux n'y assure pas de cours.
- Il existe un grand nombre d'UE (neuf) et certaines d'entre elles n'ont qu'un seul module, ce qui conduit à un certain déséquilibre au niveau des volumes horaires.
- Le contenu du projet tutoré est en cohérence avec la licence mais le travail se fait individuellement. Il serait plus intéressant de l'envisager en format collectif.
- Le taux de poursuite d'études est très élevé (54 %), le taux d'insertion professionnelle immédiate à l'issue des contrats d'alternance n'est que de 20 %.
- La proportion des enseignants-chercheurs en gestion est faible par rapport à celle des professionnels intervenant dans la formation.

Conclusions :

La licence professionnelle dispose d'un bon ancrage territorial et a une dimension professionnalisante importante au regard des nombreux professionnels qui interviennent dans la formation et de l'approche pédagogique en alternance. Toutefois, il existe une surreprésentation des praticiens (65 %) au détriment des enseignants-chercheurs ou des enseignants du second degré.

La formation semble attractive, eu égard à la rapidité d'insertion des diplômés en recherche d'emploi. Il faut néanmoins rester vigilant sur les poursuites d'études, trop nombreuses pour une licence professionnelle (54 %) et sur le faible taux d'étudiants restant en poste au sein de leur entreprise d'accueil (20 %).

Il existe un pilotage fortement coordonné et un suivi organisé des alternants qui garantit un taux de réussite très satisfaisant (sauf pour l'année 2011/2012 où il était de 65 %).

En revanche, le dossier fournit des informations contradictoires sur les périodes en entreprise.

Par ailleurs, une évaluation collective (plutôt qu'individuelle) et un temps plus long donné à la présentation du travail correspondraient davantage à l'esprit du projet tutoré des licences professionnelles.

Observations de l'établissement



L'université ne souhaite pas formuler de réponse en ce qui concerne cette évaluation.

Bruno SIRE

Président de l'université

